

Recyclage de l'habilitation électrique photovoltaïque B2V (P) -BR (P)

REF : MOD-174

DUREE : 2 jours
14,00 heures

Nombre de participants max : 12

MODE : Présentiel

PUBLIC

Toutes personnes qui dans le cadre de son exercice professionnel est amenée à effectuer :

- des travaux

- des interventions d'ordres électriques sur des installations en basse tension dans des bâtiments tertiaires ou d'habitation comprenant un générateur photovoltaïque

Personne ayant une aptitude physique compatible avec le métier visé par l'action de formation.

EQUIPEMENT PERSONNEL

OBLIGATOIRE

Vêtements de travail (couvrant bras et jambes) et chaussures de sécurités, obligatoire pendant les TP sur plateforme pédagogique.

Matériel de prise de notes (Bloc papier, stylo, crayon à papier, post it, règle...) - calculatrice -

MOYENS ET SUPPORTS

PEDAGOGIQUE

Vidéo-projection, classeur pédagogique couleur, Armoire électrique pédagogique, EPI et EPC, Matériel de contrôle et VAT. Alternance de séquences théorique et pratique avec un minimum de 8 heures de pratique.

MODALITES PEDAGOGIQUES

FORMATEUR QUALIFIE

Spécialiste de l'électricité bâtiment et de la mise en sécurité - Formateur certifié QualiPV Elec

Référent pédagogique : Stéphane BOMPAIS

Référent technique : Mohamed EL BOUTI

ACCESSIBILITE

L'organisme étudie toutes les situations de handicap afin d'envisager une adaptation ou une compensation possible.

Contactez votre référente handicap pour valider l'accessibilité de la formation envisagée avant

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Jour 1 :

- Etre capable de citer les caractéristiques règlementaires liées à la sécurité électrique
- Etre capable de décrire les différents titres d'habilitations et zones d'interventions
- Etre capable de décrire les fondamentaux de l'électricité

Jour 2:

- Etre capable d'énoncer les risques et effets liés à l'électricité
- Etre capable de prévenir du risque électrique grâce aux EPC & EPI
- Etre capable en pratique de jouer les rôles en appliquant les procédures (Consignation...)

EVALUATION par QCM

DESCRIPTION / CONTENU

Etre capable de se protéger face aux dangers de l'électricité en appliquant les bonnes pratiques.

MODALITES D'EVALUATION

Valider l'évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique ainsi que le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances théoriques, basés sur la Norme NF C18-510. 75% de bonnes réponses sont nécessaires pour valider le QCM. Une attestation de fin de formation est délivrée. Feuille d'émargement et attestation de présence fournies à la fin de la formation

PRE-REQUIS

Connaissance générale en technique du bâtiment -

Maîtriser les bases de l'électricité dans les bâtiments tertiaires ou d'habitations comprenant un générateur photovoltaïque -

Savoir lire et écrire le français et Maîtriser l'arithmétique.

Avoir répondu au questionnaire de positionnement.

Détenir une habilitation électrique dont la date de validité est dépassée.

PUBLIC

Toutes personnes qui dans le cadre de son exercice professionnel est amenée à effectuer :

- des travaux

- des interventions d'ordres électriques sur des installations en basse tension dans des bâtiments tertiaires ou d'habitation comprenant un générateur photovoltaïque

Personne ayant une aptitude physique compatible avec le métier visé par l'action de formation.

vosre inscription au 02 43 43 86 92

